

Réf: Dossier 310333

Avis de constitution

SOCIETE « LA TERRE PROMISE »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA 3 M'BADON, Lot 0,
Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 15 Avr 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA TERRE PROMISE »

Objet :

- Transport,
- BTP,
- Hydraulique,
- Forage,
- Commerce général,
- Fourniture de bureau,
- Electricité générale,

- Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tout bien meuble et immeuble.

- l'emprunt de toute somme auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tout fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'

extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA 3 M'BADON, Lot 0,
Ilot 0

Dirigeant(s) Mme BEH PLESSEU SILVIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-04723 du 13/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°28081/GTCA/RC/2024 du 13/05/2024

